



# PERIODE du 01/09/20 au 16/10/20

## FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE

**Coupon à remettre impérativement au plus tard le mercredi 26 août 2020 avant 12h00**

Coupon à remettre **UNIQUEMENT** au service « Affaires Scolaires » (situé dans les locaux du Centre Pierre Perret) ou à envoyer par mail à : [assistante.enf.jeu@chevigny-saint-sauveur.fr](mailto:assistante.enf.jeu@chevigny-saint-sauveur.fr)  
ou via votre espace personnel du portail-famille <https://chevigny-saint-sauveur.portail-familles.net/>

### ENFANT

NOM : ..... PRENOM : .....

Ecole fréquentée à la rentrée 2020 : .....

Classe à la rentrée 2020 : ..... Nom de l'enseignant : .....

Allergies alimentaires (P.A.I. obligatoire) : OUI  NON

**Dans le cadre de l'organisation du service de restauration, un menu unique est proposé.  
Aucun repas de substitution ne sera prévu sauf en cas d'allergies alimentaires et sur validation d'un  
Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.).**

### Représentant légal demandant l'inscription de l'enfant (père, mère ou responsable de l'enfant)

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

☎ Domicile : ..... Portable : ..... Travail : .....

Adresse mail : .....

### SEPTEMBRE

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
	1	3	4
7	8	10	11
14	15	17	18
21	22	24	25
28	29		

**COCHEZ  
LES JOURS  
DONT  
VOUS AVEZ  
BESOIN**

### OCTOBRE

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
		1	2
5	6	8	9
12	13	15	16
19 vacances	20 vacances	22 vacances	23 Vacances
26 vacances	27 vacances	29 Vacances	30 Vacances

Pour les inscriptions à la période, les repas peuvent, exceptionnellement, être commandés ou décommandés au plus tard le mercredi de la semaine précédente, à l'aide des coupons prévus à cet effet disponible sur le site internet « chevigny-saint-sauveur.fr » dans la rubrique « grandir à chevigny ». En aucun cas un enfant non désinscrit par écrit ne pourra être autorisé à rentrer chez lui seul.

**ATTENTION** : les repas non décommandés dans les délais seront facturés, qu'ils aient été pris ou non (sauf maladies sur présentation d'un certificat médical dans la semaine suivant la reprise de l'école de l'enfant).

Je soussigné(e) .....atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du service de restauration scolaire disponible en intégralité sur le site de la ville ou auprès du service enseignement situé au Centre « Pierre Perret », 26 route de Bressey.

Date : .....

Signature obligatoire du représentant légal :